

Prestataire 	Prestation PRISME Projet pilote émanant de la Caravelle, foyer éducatif pour adolescents. Début de la réflexion en 2015 avec des jeunes sortant du foyer, puis graduellement, ouverture à des jeunes sans placement.	En bref Le Projet Individualisé de Soutien Modulaire Éducatif (PRISME) est un accompagnement qui s'adresse aux adolescents âgés de 14 à 18 ans. Le jeune est au centre de l'intervention et choisit les modules qu'il souhaite aborder avec l'éducateur. L'intensité du suivi est adaptée à chaque situation et peut être variable.
Approche pédagogique PRISME se base sur le principe de la libre adhésion et du soutien au pouvoir d'agir pour offrir un accompagnement éducatif ciblé sur les besoins et les possibilités et compétences du mineur.	Contributions du service PRISME permet d'établir un lien de confiance entre le jeune et l'éducateur.trice qui devient une figure de référence privilégiée. L'aspect volontaire de l'approche permet d'engager le mineur accompagné dans de multiples facettes de sa vie en constituant un fil rouge apportant cohésion et soutien.	Descriptif des prestations Nous proposons 7 modules d'intervention qui nous permettent de cibler nos actions sans intervenir massivement comme pourrait le faire un foyer éducatif. PRISME est considéré comme une alternative au placement, mais peut également intervenir après un passage en foyer ou pour toute autre situation complexe. Les jeunes bénéficiant de l'accompagnement PRISME orientent eux-mêmes l'appui éducatif au travers des modules préalablement sélectionnés.
Collaborations avec d'autres services PRISME peut intervenir dans l'ensemble des domaines liés au jeune accompagné à condition que ce dernier en formule la demande. Un accompagnement est proposé vers différentes structures pouvant soutenir le jeune vers sa majorité (Point Jeunes). Également, un appui est proposé pour soutenir le jeune au sein d'un éventuel réseau de soin, de recherche de logement ou tout autres acteurs pouvant contribuer soutenir le jeune dans sa vie.	Cadre légal et/ou mandat PRISME est mandaté principalement par le SPMi. Projet pilote qui était financé par heures d'intervention auprès du jeune. Dès le 1^{er} septembre 2023, une convention SPMi – AGAPE finance 2 EPT. Certains suivis sont ordonnés par le Tribunal des mineurs	Activités professionnelles L'équipe est constituée d'intervenants sociaux et principalement d'éducateurs qui ont une expérience institutionnelle importante. Le champ d'activité est large, en proposant un accompagnement individualisé tant en lien avec la formation et les aspects administratifs que sous l'angle des loisirs. Des personnes ressources sont sollicitées selon les besoins identifiés (zoothérapie – art-thérapie – soutien scolaire – sport...)